



PREFECTURE DE L'EURE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE L'AGREMENT PREFECTORAL prévu au a) du 2° de l'article 4 du décret n°2010-580 du 31 mai 2010 modifié

Ce formulaire vous permet de solliciter la délivrance de l'agrément préfectoral permettant l'acquisition, la détention et la mise en œuvre :

- des artifices des catégories 2 et 3 conçus pour être lancés par un mortier ;
- des artifices de la catégorie 4 et des articles pyrotechniques destinés au théâtre de la catégorie T2 (pour lesquelles le certificat de qualification F4-T2 est également requis).

Le formulaire dûment complété, daté et signé est à adresser, accompagné des pièces justificatives, à la préfecture de l'Eure :

- soit par courrier :

PREFECTURE DE L'EURE
DIRECTION DES SECURITES
Bureau des polices administratives
Boulevard Georges Chauvin
CS 92201
27022 EVREUX cedex

- soit par courriel : pref.armes@eure.gouv.fr

Identification du demandeur :

Madame

Monsieur

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Né(e) le :

à

Adresse personnelle :

Téléphone:

Courriel :

Pièce à fournir

- copie recto et verso d'une pièce d'identité en cours de validité

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à

le

Signature du demandeur